



# REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la  
Ville de Pont-Sainte-Marie !

**NOVEMBRE 2022**

[WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR](http://WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR)

- 1** "C'EST MON PATRIMOINE"  
Page 1
- 2** SPECTACLE KALIJO  
Page 2 à 7
- 3** THALASSO BAIN BÉBÉ  
Page 8 à 10
- 4** SIC  
Page 11 à 12
- 5** AFPA  
Page 13
- 6** BTP CFA  
Page 14 à 15
- 7** DOMAINE DE NAZARETH  
Page 16 à 17
- 8** CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE  
Page 18
- 9** EXPOSITION UNESCO  
Page 19 à 21
- 10** PETIT-DÉJEUNER FORUM EMPLOI  
Page 22 à 23

**NOVEMBRE 2022**  
**REVUE DE PRESSE**

- 11** **TÉLÉTHON**  
Page 24
- 12** **JEU CIRCINO**  
Page 25
- 13** **SPECTACLE POINT DE BASCULE**  
Page 26 à 29
- 14** **LOTO**  
Page 30 à 31
- 15** **CONSEIL MUNICIPAL**  
Page 32 à 34
- 16** **ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
Page 35 à 36
- 17** **INCENDIE**  
Page 37
- 18** **AS PSM**  
Page 38 à 39
- 19** **CÉRÉMONIE DES VŒUX**  
Page 40 à 43
- 20** **CINÉMA UTOPIA**  
Page 44 à 48

**NOVEMBRE 2022**  
**REVUE DE PRESSE**

OPÉRATION "C'EST MON PATRIMOINE"

# DESSINE-MOI UN VITRAIL



Dans le cadre de l'opération nationale d'éducation artistique et culturelle, « C'est mon patrimoine », une dizaine de jeunes Maripontains, âgés de 7 à 12 ans, se sont initiés à différentes disciplines artistiques, encadrés par des médiateurs de patrimoine, des artistes professionnels, des acteurs de l'enfance et la jeunesse dans différents sites du patrimoine local.

Afin de développer leur goût pour l'histoire de leur commune, d'enrichir leurs connaissances et de comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans leur environnement, ils ont visité l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, guidés par le conseiller municipal délégué au patrimoine et président de l'Outil en main local, Christian Coste. Une visite durant laquelle, le guide a mis l'accent sur les vitraux de l'édifice.

Après cette visite, les enfants ont suivi un atelier graff animé par Lois et Jérémy de l'association Murs Vivants afin de s'initier à l'art du vitrail. Un atelier pratique et ludique qui a permis aux jeunes artisans d'art du jour d'appréhender les différentes étapes de la réalisation d'un vitrail.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id425073/article/2022-11-08/la-venerable-sic-rajeunit-avec-france-relance?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D20%26word%3Dpont-sainte-marie>

SPECTACLE KALIJO

# SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS : DANS LES COULISSES DE LA PRÉPARATION D'UNE COMÉDIE MUSICALE PAR DES ADOS



"Liberté(s)" est le nom du spectacle qui s'est préparé, pendant les vacances scolaires, à l'Espace Gérard-Philippe à Saint-André-les-Vergers. Des jeunes de l'agglomération troyenne, entre 11 et 16 ans, ont eu 15 jours pour créer une comédie musicale. Ils ont été encadrés par des intervenants professionnels de la compagnie Kalijo à travers des ateliers de chant, de danse et de théâtre.

Représentation en avant-première à la Maison de Culture de Pont-Sainte-Marie le 26 novembre à 15h, à l'espace culturel Didier-Bienaimé de la Chapelle Saint-Luc le 30 novembre à 14h30 puis 18h30, et au Théâtre de la Madeleine à Troyes le 2 décembre à 14h30 (complet) puis à 19h.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/culture/sujet/dans-les-coulisses-de-la-preparation-dune-piece-de-theatre-du-10-novembre-2022.html>

SPECTACLE KALIJO

# LES ACTEURS DE « LIBERTÉ(S) » FONT LEURS GAMMES

*La compagnie de danse Kalijo mobilise activement 19 adolescents en vue de la création de la comédie musicale « Liberté(s) », à l'affiche à la fin du mois.*



Liberté(s) » c'est, après « Métamorphoses » l'année dernière, le titre de la nouvelle comédie musicale que porte actuellement la compagnie troyenne de danse et arts associés Kalijo, avec dans le rôle de ces migrants ballottés sur des radeaux en pleine mer, perdus dans les méandres d'une froide administration et bousculés par l'indifférence d'une société ingrate, des jeunes venus des différents quartiers de l'agglomération troyenne.

## UNE QUINZAINÉ DE TABLEAUX

Après les demi-journées de sélection ayant eu lieu fin septembre à la maison de quartier des Chartreux à Troyes, la MAC de Pont-Sainte-Marie, le centre social Victor-Hugo à La Chapelle-Saint-Luc et l'école Maitrot à Saint-André, ceux-ci, au nombre de dix-neuf, sont entrés dans le vif du sujet durant toutes les vacances d'automne. C'est certes une privation de liberté, mais consentie pour la bonne cause : il s'agissait de mettre en place, patiemment, tous les éléments (textes, déplacements sur scène, chants, chorégraphies, etc.) qui vont donner corps au spectacle, enchaînant une bonne quinzaine de tableaux successifs.

L'encadrement de cette juvénile troupe est assuré par l'association « L'entourage culturel », avec Justine de Cruz à la production et Roxane Ninino aux projets, Augustin Bécard, metteur en scène pour la partie théâtrale, Aurore Castan-Aïn, chorégraphe pour la danse, Laura Zimmermann, chef de chœur pour les chants, et Camille Cuisinier pour les textes slamés.

Évidemment, déjà le temps presse, car, après les répétitions prévues tous les prochains mercredis et samedis, trois représentations sont annoncées les 26 et 30 novembre ainsi que le 2 décembre à la MAC de Pont-Sainte-Marie, à l'espace Didier-Bienaimé de La Chapelle Saint-Luc et au théâtre de la Madeleine à Troyes.

### Source :

---

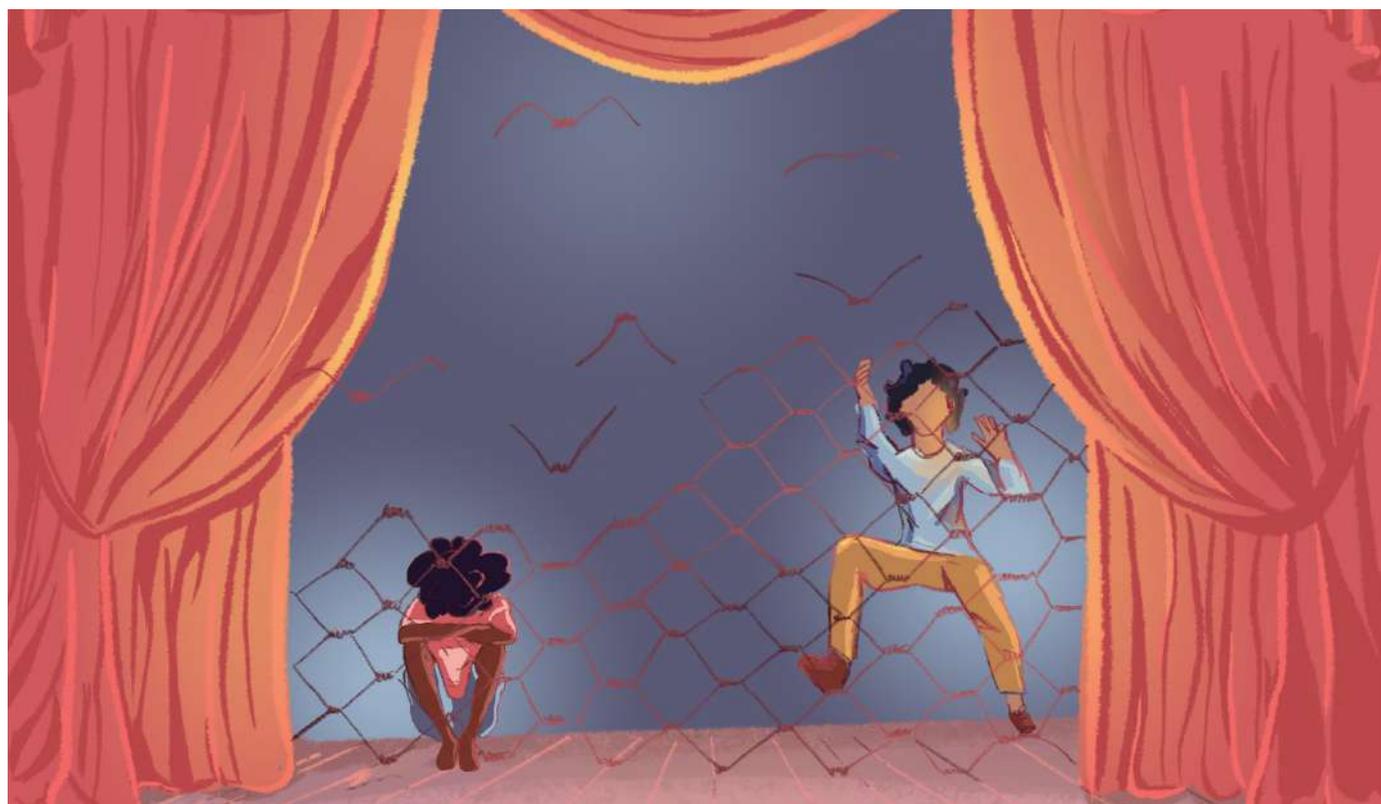
<https://www.lest-eclair.fr/id424862/article/2022-11-07/les-acteurs-de-libertes-font-leurs-gammes?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3Dpont-sainte-marie>

SPECTACLE KALIJO

---

# « LIBERTÉS », UN SPECTACLE À DÉCOUVRIR À LA MAC

---



La production Kalijo, ce sont des jeunes de l'agglomération troyenne qui se retrouvent sur les planches tous les ans. Après les sélections, ils acceptent d'apprendre toutes les disciplines artistiques, de venir se confronter à l'inconnu de la création, se remettre en question jour après jour, affronter leurs peurs, collaborer et s'adapter à des situations souvent inédites pour eux.

Cette année, leur création collective s'intitule « Libertés ». Débarqués sur une terre inconnue, un groupe de personnes en fuite et issues de divers horizons, en quête de liberté, échouent sur un radeau. Quête de liberté de quoi ? Qu'est-ce que la liberté ? Ils vont rencontrer une série de personnages, anonymes ou historiques, questionner et découvrir différents aspects de la liberté (individuelle, collective, physique ou encore morale). Pendant deux mois, les jeunes ont élaboré un texte basé sur un montage de plusieurs poèmes, extraits de romans, pièces de théâtre, francophones et internationaux (Becket, Hugo, Eluard, Genet...), accompagnés de chansons du répertoire français et international (Aretha Franklin, Reggiani, Oxmo Puccino...) pour traiter ce vaste sujet : « où se trouve cette terre que tout le monde recherche et que l'on nomme Liberté ? ».

Un panel de personnalités artistiques professionnelles accompagne ces jeunes : mise en scène avec Augustin Bécard et Aurore Castan-Aïn, montage de textes avec Aurore Castan-Aïn, comédie avec Augustin Bécard, travail musical, slam et percussions corporelles avec Camille Cuisinier, chant avec Laura Zimmermann, chorégraphies avec Aurore Castan-Aïn, vidéo avec Fred Raby, visuel avec Lucyle Bellec. Le spectacle sera présenté en avant première à Pont-Sainte-Marie ce samedi 26 novembre à la Mac, rue Michel-Berger à 15 h (1 € par personne, sans réservation).

À l'issue de la représentation, un goûter sera offert par l'association maripontaine Agis dans ta ville.

### Source :

---

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-24,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-24,EST,1|1](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-24,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-24,EST,1|1)

SPECTACLE KALIJO

# « LIBERTÉS », UNE COMÉDIE MUSICALE QUI PROMET



Samedi dernier, dix-huit jeunes de l'agglomération troyenne attirés par le domaine théâtral et musical, encadrés par la compagnie Kalijo, ont présenté leur comédie musicale « Libertés », en avant-première sur la scène de la Maison de l'animation et la culture. Danse, chants et dialogues étaient au programme de ce spectacle abouti, construit en deux mois grâce à des répétitions intensives de ces jeunes très motivés.

Le public venu en nombre s'est laissé porter par l'histoire et la performance de ces jeunes contant les péripéties d'un groupe de personnages issus de divers horizons, en fuite et en quête de liberté après avoir débarqué sur une terre inconnue. La comédie musicale ne laissait personne insensible, soulevant questionnements et réflexions sur la signification et l'analyse de la liberté avec un grand « L ». À l'issue du spectacle, artistes et public se sont retrouvés autour d'un goûter préparé par l'association maripontaine « Agis dans ta ville » pour un moment d'échange intense.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-30,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-30,EST,|14](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-30,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-30,EST,|14)

THALASSO BAIN BÉBÉ

---

# POURQUOI LE THALASSO BAIN BÉBÉ PLAÎT TANT AUX JEUNES PARENTS AUBOIS

*Les Auboises sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers des praticiennes du Thérapeutique bain bébé. Les images des nourrissons profondément détendus sur internet incitent les jeunes parents à tenter l'expérience.*

---



Émilie Lenoir est ostéopathe depuis dix ans, spécialisée en pédiatrie et en périnatalité. Installée à Pont-Sainte-Marie, elle s'est formée en 2020 aux bains thérapeutiques pour bébé. L'Auboise nous dit tout sur une pratique qui séduit de plus en plus les jeunes parents.

**Vous êtes aujourd'hui quatre-cinq personnes à proposer des bains thalasso pour nourrisson rien que sur Troyes. Pourquoi cette pratique se développe ?**

On évolue dans un monde où l'on se tourne de plus en plus vers des méthodes douces de bien-être. Quand on voit le traumatisme qu'une naissance peut être, ça fait du bien de recréer un cocon de douceur derrière tout ça pour le bébé. Ça peut être très bénéfique après un accouchement difficile et les parents en ont bien conscience.

### **Les parents profitent aussi des bienfaits de la séance ?**

Oui. Avec le bain, on crée du lien entre le bébé et les parents. Parfois, il y a des liens d'attachements qui ne se font pas avec l'enfant. Lors d'une césarienne d'urgence, les parents, surtout la maman, peuvent avoir le sentiment que leur enfant leur a été arraché, par exemple. On peut réparer beaucoup de choses avec ce bain pour la maman et pour l'enfant. Dans d'autres cas, selon les parents, la grossesse et l'accouchement se sont bien passés, pourtant durant le bain, le bébé nous raconte une autre histoire.

### **C'est-à-dire ?**

Il y a peut-être eu quelque chose pendant la grossesse, un décès, une grosse angoisse de la maman. Pour elle, cela n'a pas eu de conséquences mais ça a pu marquer l'enfant et il va nous le redire dans le bain. On découvre différentes choses comme parfois, un cordon autour du cou qui l'a gêné.

### **Cela signifie que tous les bébés ne s'apaisent pas facilement durant la séance ?**

Un enfant qui n'aime pas le bain, pour les parents, c'est l'enfer car il hurle et pleure. Ça signifie qu'il y a quelque chose derrière. Parfois, je vais m'y reprendre à deux fois ou trois fois pour réaliser le bain thérapeutique. L'enfant a besoin de s'exprimer, c'est son moment.

### **Votre rôle, c'est donc d'abord d'être à l'écoute des besoins du bébé ?**

Je ne fais que le guider, lui proposer des choses, s'il veut se mettre dans un sens et pas dans l'autre, c'est lui qui décide. Même si une séance est plus difficile, les bébés finissent par s'apaiser et alors, ils vont se mettre dans certaines positions, contre le bord de baignoire, tout repliés sur eux-mêmes, les mains devant le visage. Les parents vont dire : « A l'écho, il était toujours dans cette position-là, il avait toujours ses pieds de ce côté du ventre ». Le bain est très émouvant pour les parents et il permet au papa de mieux se projeter sur ce qu'a été la grossesse.

### **Une seule fois suffit pour leur faire dépasser un traumatisme ?**

Quand il y a eu un accouchement catastrophe, le bain ne va pas tout résoudre, ça va être un petit bout du chemin à parcourir. Mais, c'est assez magique ce qu'on va obtenir en une séance. Quelque chose de positif en ressort toujours. Parfois, on se dit que c'est dommage car le bébé ne s'est pas complètement relâché. Pour autant, par la suite, c'est plus facile au moment des bains à la maison.

## **UNE SÉANCE DE BAIN THÉRAPEUTIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE?**

Les parents contactent leur praticien tout de suite après l'accouchement afin de programmer un bain le plus tôt possible. « Plus il est fait tôt, plus il est bénéfique », assure Émilie Lenoir. Pour sa part, elle le limite aux trois premières semaines de vie car le bébé se rappelle comment c'était dans le ventre de sa maman.

Dans le cabinet d'Émilie Lenoir à Pont-Sainte-Marie, une musique douce de piano est diffusée et l'ambiance est lumineuse. En début de séance, il y a un temps d'échange avec les parents, sur la grossesse, l'accouchement.

Le bébé est ensuite enroulé dans le linge et plongé dans l'eau à 37 degrés. « Je démarre par un temps avec la tête sous le jet. Je le laisse se détendre progressivement. Parfois, je tiens à peine le bébé, il flotte comme un petit poisson », raconte l'ostéopathe.

Ensuite, il est libre d'aller contre le bord de la baignoire, de sortir du linge, de mettre un bras en dehors de l'eau. Le bain peut durer 5 à 20 minutes, en fonction de l'enfant. Il est possible de terminer par un peau à peau avec un des parents ou un massage.

Émilie précise : « Si l'enfant est d'accord, j'essaie toujours de faire participer les parents ». La séance peut durer jusqu'à 1 h 30.

### Source :

---

<https://www.lest-eclair.fr/id425595/article/2022-11-10/pourquoi-le-thalasso-bain-bebe-plait-tant-aux-jeunes-parents-aubois?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

SIC

# LA VÉNÉRABLE SIC RAJEUNIT AVEC FRANCE RELANCE

*La SIC, la Société industrielle de chaudronnerie, a profité du plan France relance pour accélérer sa modernisation. L'entreprise, basée à Pont-Sainte-Marie et Sainte-Maure, accompagne ainsi ses clients dans l'ère numérique.*



La SIC, c'est une très vieille entreprise, plus que centenaire », explique Guillaume Larbaletier, dirigeant de cette entreprise de chaudronnerie, tôlerie, mécano-soudure et thermolaquage. Un sous-traitant historique de l'industrie locale, du textile de la grande époque à celles d'aujourd'hui à Troyes mais aussi en région parisienne. « La chaudronnerie, c'est un métier assez rare et très recherché. C'est la mise en forme des matériaux. » Une activité que la SIC, faute d'industrie lourde en région, exerce de moins en moins au profit de la tôlerie, réalisée sur le site de Pont-Sainte-Marie, de l'usinage de tube et de mécano-soudure réalisée à Sainte-Maure. « On a investi dans le thermolaquage en 2018 pour gagner en réactivité. On a formé deux collaborateurs en interne. Cela nous permet de mieux maîtriser nos délais ».

Si l'industrie était son cœur de métier, la SIC travaille de plus en plus pour le bâtiment. « De grosses séries », souligne Guillaume Larbaletier. Mais aussi de beaux chantiers comme la rénovation de deux marchés en Ile-de-France dont la SIC va réaliser les stands des commerçants.

Un travail de sous-traitant qui oblige à de multiples adaptations des machines. Puisqu'il s'agit de fabriquer des petits objets – la SIC a fabriqué des barrettes de masques durant la crise sanitaire – comme de beaucoup plus grands qui nécessitent une manutention de réalisations de plusieurs mètres. Et pour suivre, il faut des machines qui s'adaptent vite. Et c'est là que France relance intervient.

## PRÉCISION DÉMULTIPLIÉE

La SIC a pu accélérer ses investissements en achetant une plieuse pour le site de Pont-Sainte-Marie qui a révolutionné la façon de travailler. Elle n'est pas entièrement robotisée – « on n'a pas assez de volumes » – mais elle charge automatiquement son outillage. Là où il fallait une heure et demie pour outiller l'ancienne plieuse, il ne faut plus que cinq minutes. « On gagne sur les TMS (troubles musculo-squelettiques) et surtout, c'était dangereux avant avec des outils qui pèsent jusqu'à 50 kilos ». Un gain de temps doublé d'une précision démultipliée. La machine, numérisée, peut travailler au dixième de degré. Un investissement de 420 000 € pris en charge à 20 % par France relance.

À Sainte-Maure, c'est une machine d'usinage d'une capacité de 7,60 mètres qui a été installée. Avec ses cinq axes, elle permet de couper et usiner en une seule fois les tubes de 6 mètres que la SIC avait l'habitude d'usiner en plusieurs étapes. Avec des gains de productivité là aussi phénoménaux (380 000 €, pris en charge à 40 % par France relance).

« On s'adapte aussi à nos clients », souligne Guillaume Larbaletier qui mène depuis 10 ans une politique d'investissement soutenue sur les deux sites. L'entreprise a également acquis des logiciels et poussés la formation de plusieurs de collaborateurs. Une numérisation indispensable pour les clients qui envoient directement leurs projets en 3D et une nécessité pour piloter les machines. « Il va falloir doubler les postes », souligne d'ailleurs Guillaume Larbaletier qui se félicite, cette année, d'avoir embauché ses deux apprentis.

« On sera 12 ou 13 à terme, mais pas plus de 15. Je les connais tous. J'aime l'atelier. Après c'est un autre métier », assure Guillaume Larbaletier qui vise une croissance du chiffre d'affaires grâce à la productivité des machines plutôt qu'à une croissance des effectifs. En 2021, l'entreprise réalisait 1,6 M € de chiffre d'affaires. Elle en a réalisé 1,8M € en 2022. « La demande est là. On travaille en partenariat avec nos clients ». La vénérable SIC est bien installée dans l'âge du numérique.

### Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id425073/article/2022-11-08/la-venerable-sic-rajeunit-avec-france-relance?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D20%26word%3Dpont-sainte-marie>

AFPA

# LA PRÉFÈTE EN VISITE L'AFPA



Ce lundi 7 novembre, la préfète de l'Aube, Cécile Dindar, est venue « visiter » le centre AFPA de formation pour adultes situé 7, rue Robert-Keller à Pont-Sainte-Marie. Elle était accompagnée de la responsable de la DIRECCTE.

L'occasion pour le directeur du centre, Arnaud Aubert, de présenter les différents secteurs de formation. En particulier ceux concernant les secteurs en tension comme la maintenance du bâtiment, l'assistance de vie aux familles, ou encore le transport.

Et de présenter des projets en cours, ou à venir comme le programme Village AFPA, la future plateforme de mobilité, sans oublier les deux dispositifs d'accompagnement et d'insertion, financés par l'état : la Promo 16/18 et Prépa-Compétences. La préfète a pu tester le simulateur de conduite poids lourds et découvrir le plateau technique « Monteurs Réseaux Aéro-Souterrains ».

Le centre AFPA de l'Aube propose des formations dans les secteurs de l'industrie, les services aux entreprises et à la personne, le commerce, la vente, et la distribution.

Dans le cadre de l'insertion, de la reconversion, ou encore pour des formations réglementaires.

## Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id425604/article/2022-11-10/la-prefete-en-visite-lafpa?referer=%2Farchives%2Fprecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

BTP CFA

# LE BTP CFA RÉCOMPENSE SES MEILLEURS APPRENTIS

Pont-sainte-marie. Comme chaque année, une cérémonie récompensant les meilleurs diplômés a eu lieu vendredi 25 novembre dans les locaux du centre d'apprentissage.



Nous récompensons les trois meilleurs apprentis de chaque section. Les examens, passés en juin, vont du CAP au BTS et représentent tous les métiers du bâtiment et des travaux publics. Nous mettons ainsi en valeur 62 étudiants, 16 métiers et 23 diplômes différents, sans oublier les 48 entreprises qui ont accueilli nos jeunes en alternance », explique Éric Lefranc, directeur du BTP CFA, lors de la cérémonie durant laquelle les meilleurs apprentis ont été récompensés, vendredi soir.

## UN NOUVEAU BAC+3

« Nos effectifs sont en hausse constante et nous comptons plus de 400 apprentis, essentiellement des premières années », poursuit le directeur. Les mesures gouvernementales et la reprise de l'activité dans le secteur du bâtiment en sont les causes. » Pourtant, dans le Grand Est, 700 entreprises sont encore à la recherche d'apprentis.

# « IL Y A 700 000 APPRENTIS ACTUELLEMENT EN FRANCE, CE QUI EST ENCORE TROP PEU. »

En ce qui concerne l'attractivité du BTP CFA de l'Aube, l'établissement va mettre en place un nouveau diplôme de niveau bac+3 en partenariat avec l'IUT. « Il s'agit de la licence domotique, immotique et autonomie. Cette formation a pour objectif de former des spécialistes du bâtiment communicant dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Elle vise à répondre à la future évolution du marché vers l'habitat connecté et son déploiement en formant des professionnels à l'intersection entre le client et le développeur de solutions domotiques. Elle est la suite logique de notre BTS fluides, énergies, domotique », a fait valoir Éric Lefranc.

Lors de la remise officielle des prix, Jean-Paul Deska, président du BTP CFA Grand Est, a souligné le travail d'équipe que représentent ces diplômes. « Sans une synergie entre entreprises, apprentis et équipes enseignantes, on n'arriverait à rien. Je tiens à féliciter particulièrement les formateurs qui ont dû mettre en place des méthodes d'apprentissage novatrices pendant la crise sanitaire. »

## UN ATOUT POUR L'AVENIR

« D'ailleurs, le BTP CFA 10 est reconnu pour sa bienveillance, sa rigueur et son inventivité. La preuve en est avec les projets Erasmus qui ont vu les élèves partir en Italie et en République Tchèque et la mise en place d'une section sport et apprentissage en partenariat avec le FCMT. J'ai particulièrement apprécié la nouvelle fresque qui recouvre les murs de votre établissement et qui prouve que l'art et le BTP ont des racines communes », s'est enthousiasmé le président.

« La réussite aux examens (80 %) et la formation continue sont aussi autant d'atouts pour votre établissement et malgré la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, je reste optimiste et je fais le pari que l'apprentissage reste un atout pour l'avenir. Il y a 700 000 apprentis actuellement en France, ce qui est encore trop peu », a poursuivi Jean-Paul Deska.

Chaque premier apprenti a reçu un bon pour un séjour aux Carroz d'Arraches d'une valeur de 800 €, les seconds et troisièmes respectivement une carte cadeau de 200 et 100 €. Un prix spécial, attribué par les équipes pédagogiques, a été remis à l'apprenti le plus méritant qui s'est vu remettre un iPad.

### Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-29,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-29,EST,1|10](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-29,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-29,EST,1|10)

EHPAD DOMAINE DE NAZARETH

# PONT-SAINTE-MARIE : AMBIANCE RESTAURANT À L'EHPAD DU DOMAINE DE NAZARETH

*Client comme au restaurant, c'est l'action proposée, mercredi dernier, à une trentaine de résidents dans le cadre d'un partenariat entre l'Ehpad du domaine de Nazareth et le CFA. Une expérience qui en appelle d'autres.*



Des tables décorées, des assiettes soignées, un service appliqué... Tous les codes d'une bonne table sont réunis, ce mercredi 23 novembre, pour une expérience inédite à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du domaine de Nazareth à Pont-Sainte-Marie (la plus grosse structure départementale avec 275 résidents). Ce midi, c'est « au restaurant comme si on y était » pour une trentaine de résidents. La troisième édition depuis septembre.

## CRÉER DU LIEN ENTRE GÉNÉRATIONS

Et pour l'occasion on sort le grand jeu. Musique d'ambiance, nappes, bouquets et bougies sur les tables, serveurs en tenue, dressage minutieux des plats, un service à l'assiette... tout y est pour se croire dans un vrai restaurant.

De quoi réjouir les résidents. « C'est bien, ça me plaît », glisse Guy Aubrat, 93 ans. « Il y a de l'ambiance, ils sont tous beaux. J'adore quand il y a du monde et que ça bouge. » Le nonagénaire a même prévu son harmonica pour « faire de la musique à la fin du repas ».

L'opération du jour est le fruit d'un partenariat entre l'Ehpad et le CFA (centre de formation des apprentis) de Pont-Sainte-Marie. Une opportunité pour la maison de retraite de développer son ouverture vers l'extérieur. La directrice, Abéline Moreau défend la pertinence de ce partenariat « pour créer du lien intergénérationnel, pour l'apport d'une expertise métier, on voit par exemple un dressage de table particulier qui peut donner des idées aux professionnels de l'établissement pour améliorer notre prestation hôtelière, et ça change le quotidien des personnes âgées de voir des jeunes. » Une bonne occasion aussi pour le centre de formation de sensibiliser les jeunes. « Il y a de plus en plus de restauration collective de ce type et ce sont des métiers en tension. Ce partenariat leur montre comment faire et autrement », observe Georges Bell, président d'Alméa formations interpro 10 pour qui les retours sont encourageants. « Ils ont l'impression d'apprendre utilement et de contribuer à quelque chose. On dépasse l'aspect formation. »

## ENRICHIR SON EXPÉRIENCE

Côté préparatifs on s'affaire. Si les plats ont été confectionnés par la cuisine centrale hospitalière, les apprenants du CFA soignent la présentation. Aux petits soins pour les aînés, ils développent leurs compétences. Présenter le menu, prendre les commandes (pour l'apéritif), servir et porter de l'attention aux convives, autant de tâches qu'ils exécutent avec application. « C'est nouveau pour moi, certaines personnes n'entendent pas bien, il faut se rapprocher d'eux. Au niveau d'une table, les résidents ne mangent pas tous les mêmes textures (haché, mouliné...), cela demande de l'attention », témoigne Mory en 2e année de Brevet professionnel pour devenir chef de rang. Le jeune homme voit une opportunité d'enrichir son expérience. « C'est un nouveau public, une nouvelle expérience », confirme Grégory Ferre, professeur de cuisine. « C'est l'occasion pour les jeunes de montrer leurs compétences dans un autre contexte que celui d'un restaurant classique. Là on prend le temps de servir (1 h 30 au lieu de 45 mn NDLR), et il y a le côté spectacle, on est tous en tenue. C'est un peu un repas de Noël. »

## LUTTER CONTRE LA DÉNUTRITION

L'opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Semaine de la dénutrition. Une jolie table, de belles couleurs suffisent à susciter l'envie de manger. Sur les deux premiers repas qui ont déjà eu lieu « on constate beaucoup moins de déchets sur ses repas-là », atteste Angélique Feurtet, responsable hôtelière.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

# PONT-SAINTE-MARIE: «UNE EUROPE DURABLE POUR GARANTIR LA PAIX»



La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 s'est déroulée devant une assistance nombreuse à Pont-Sainte-Marie. En présence des représentants des anciens combattants (ULAC, Fnaca, UNC), et du Souvenir français, des Orphelins de déportés et avec le concours de l'harmonie municipale dirigée par Pascal Cunin, le maire Pascal Landréat a laissé la part belle aux jeunes de la commune. L'hommage a commencé par la lecture du message du gouvernement. Puis Cléo et Aïcha d'abord et Katiatou, jeune maire du CME ensuite, se sont succédé à la tribune pour délivrer le message de l'UFAC et la lettre poignante d'un Poilu. « L'année 2022, qui devait être celle du renouveau après deux années de pandémie, est une année sombre qui restera dans les livres d'histoire, une année de guerre sur le continent européen, a rappelé le maire. La folie d'un homme entraîne derrière lui le fracas des armes, le déplacement des populations, des familles séparées, meurtries et tout cela à nos portes. Plus que jamais, les dirigeants européens doivent faire preuve de clairvoyance et de pragmatisme pour mettre tout en œuvre afin de construire une Europe durable à même de garantir la paix ».

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id426225/article/2022-11-11/une-europe-durablepour-garantir-la-paix>

EXPOSITION UNESCO

# INSTITUT MONDIAL D'ART DE LA JEUNESSE : COUP D'ENVOI DU 30E ANNIVERSAIRE DE GRAINE D'ARTISTES À PONT-SAINTE-MARIE

*L'Institut mondial d'art de la jeunesse se déploie sur l'ensemble du territoire aubois à l'occasion du 30e anniversaire du concours Graine d'artistes.*



Pour la première fois, l'Institut mondial d'art de la jeunesse (IMAJ) se déploie sur l'ensemble du territoire aubois à l'occasion du 30e anniversaire du concours Graine d'artistes, en 2023 (notre édition du 18 octobre).

L'exposition « Visions du futur » proposée ce mercredi à la MAC (Maison de l'animation et de la culture) de Pont-Sainte-Marie est venue inaugurer, en présence d'élus, cet événement qui courra sur toute l'année 2023.

Chaque année, Graine d'artistes propose une thématique, sur un aspect du quotidien, un sujet qui interroge, ouvert aux 3-25 ans du monde entier et divisé en six catégories d'âge. En 2023, il sera question de « Contes et légendes de mon pays ». Pour ce trentenaire, trente communes aubois ont été sélectionnées, et chacune est invitée à mettre en place, à sa guise, ce rendez-vous. « On a désigné les artistes, on a les fournitures. Il faut simplement nous dire quand et où », résume Michel Girost, président de l'Institut mondial d'art de la jeunesse (IMAJ). Une exposition, une par commune avec, à chaque fois, un thème différent, sera présentée par IMAJ.

## ATELIERS D'ÉVEIL

En parallèle, des séances de médiation d'exposition seront proposées afin d'éduquer le regard des enfants à l'art et aux techniques artistiques. Des ateliers d'éveil, où ils travailleront la peinture debout devant un chevalet, permettront aux enfants de mettre la main à la pâte, à l'image des jeunes de l'accueil de loisirs de Pont-Sainte-Marie dont les productions ont été exposées ce mercredi. Tous ces petits peintres obtiendront un diplôme de participation artistique.

Source :

---

<https://www.lest-eclair.fr/id426520/article/2022-11-13/coup-denvoi-du-30e-anniversaire-de-graine-dartistes>

Le projet va se poursuivre à raison d'un repas par mois, pendant l'année scolaire pour que chacune des dix unités de l'Ehpad en bénéficie. « L'idée serait de le reproduire l'année prochaine », avance Abéline Moreau. Son souhait ? Développer le partenariat avec le CFA sur d'autres filières « comme la coiffure ». De son côté, le centre de formation réfléchit à « dupliquer l'opération ailleurs ». Voire « de développer ce type de partenariat avec les soignants par exemple », évoque Georges Bell. « Tout est imaginable. »

### Source :

---

<https://www.lest-eclair.fr/id431282/article/2022-11-27/pont-sainte-marie-ambiance-restaurant-lehpad-du-domaine-de-nazareth?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesec%26word%3Dpont-sainte-marie>

# UN FORUM EMPLOI INVERSÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI



Mercredi dernier, le petit-déjeuner organisé par le service politique de la Ville était destiné aux demandeurs d'emploi. Ainsi, après avoir pris de manière conviviale leur en-cas préparé par les apprentis du CFA Alméa, la quarantaine de candidats disposaient d'un stand individuel comme « offreurs de compétences ». Sous la forme originale d'un forum emploi inversé, les candidats étaient recensés selon leur niveau de recherche entre transports, BTP, service à la personne...

Au fil de la matinée, des rencontres avec les entreprises et organismes, ils saisissaient là l'opportunité d'échanger sur différents sujets, suggérer leur souhait, expliquer les types de missions envisagées pour se positionner pour un éventuel recrutement. À la suite, les candidats passaient directement des entretiens professionnels, concrétisant cette matinée informative. Parmi les organismes présents : 3Média, Atelier d'Ariane, Boutique boulot, AFPA, Yschools, Aftral, AG Net, Ménagez-moi, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), Utopia, le dispositif AGIR, et les agences d'intérim Adecco – Solodi et Interaction.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-15,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-15,EST,1|10](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-15,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-15,EST,1|10)

# PONT-SAINTE-MARIE : UN FORUM DE L'EMPLOI INVERSÉ AUTOUR D'UN PETIT-DÉJEUNER



Chaque mois, la ville de Pont-Sainte-Marie organise des petits-déjeuners avec des thématiques différentes. Pour ce mois de novembre, entreprises, organismes de formation ou encore sociétés d'interim étaient conviés à rencontrer les demandeurs d'emploi autour d'un café ou d'une assiette de crêpes. Une démarche innovante.

## Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/pont-sainte-marie-un-forum-de-lemploi-inverse-autour-dun-petit-dejeuner-du-09-novembre-2022.html>

TÉLÉTHON

# PONT-SAINTE-MARIE : LES RENDEZ-VOUS DU TÉLÉTHON



La coordination départementale de l'AFM Téléthon et la Ville de Pont-Sainte-Marie organisent diverses activités à la Maison de l'animation et la culture, rue Michel-Berger.

Le vendredi 2 décembre, un petit-déjeuner solidaire à partir de 8 h avec une exposition de dessins sur la thématique nationale « Colore ton Téléthon » réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs et de l'animation de rue. Entrée : 1 €.

Puis, le samedi 3 décembre, la Ville, en lien avec la ludothèque itinérante La Trottinette et l'association sportive M'FIT, proposera un après-midi festif et sportif avec des jeux en bois, démonstrations de fitness et gymnastique... Lors de cette journée, l'association « Agis dans ta ville » préparera également un goûter. Entrée à partir de 1 €.

Tous les bénéfices récoltés lors de ces deux journées seront intégralement reversés au profit de l'AFM Téléthon.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-30,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-30,EST,1|14](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-30,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-30,EST,1|14)

JEU CIRCINO

# UN JEU À DÉCOUVRIR EN FAMILLE



**Ouverture des Précommandes**  
sur  
[www.creacomgames.com](http://www.creacomgames.com)

24.95 €

**JEU SANS QUESTIONS**

JEU DE DÉS 6+ 2-4 20'

DESTINATION AUBE (36 COMMUNES)

DESTINATION PONT SAINTE MARIE

Circino le petit aventurier invite, au travers d'une chasse aux trésors, à découvrir les richesses de 36 communes auboises. Il s'agit d'Aix-Villemaur-Pâlis, Arcis-sur-Aube, Auxon, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Champignol-lez-Mondeville, Chaource, Chavanges, Dampierre, Dienville, Dolancourt, Dosches, Eaux Puiseaux, Ervy-le-Châtel, Essoyes, Fontaine-les-Grès, Hampigny, Lentilles, Les Riceys, Mailly-le-Camp, Marigny-le-Châtel, Marnay-sur-Seine, Méry-sur-Seine, Mesnil-Saint-Père, Montgueux, Mussy-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Payns, Piney, Plancy-l'Abbaye, Pont-Sainte-Marie, Romilly-sur-Seine, Soullaines-Dhuys, Troyes, Vendevre-sur-Barse, Villenauxe-la-Grande.

Le jeu sera disponible à Bar-sur-Seine chez Go Mags, 31 rue de la République, début décembre au prix de 24,95 €. En vente aussi sur le site internet de Créacom Games.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id427757/article/2022-11-16/un-jeu?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

SPECTACLE "LE POINT DE BASCULE"

# LE THÉÂTRE S'EMPRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, associée au projet de politique de la ville mené par Troyes Champagne Métropole, la Maison de l'animation et la culture (MAC) accueillera le samedi 19 novembre la compagnie La Grange aux histoires pour la représentation de la pièce Le point de bascule.

Son auteur, Sylvain Pieplu, met en scène un homme ordinaire, comptable dans une entreprise, très amoureux de sa femme, qui, à un moment, dérape et passe à l'acte en la tuant. Quel est ce point de bascule ? L'irréparable est-il inéluctable ? Et pourtant l'amour avec un grand A est bien là ! Une tragédie humaine face à ses contradictions avec cette alternance entre l'amour qu'on voudrait recevoir et la victimisation de sa vie. Ainsi, Sylvain Piéplu s'attache à comprendre le mécanisme de cette violence, comment la vie d'un homme peut-elle basculer jusqu'au point de non-retour.

L'originalité du traitement de cette tragédie réside dans le fait d'y associer deux arts : la comédie avec le comédien Alexandre Mathiot dans une interprétation d'une grande intensité dramatique, et la danse avec la danseuse Ekaterina Melnikova, actrice muette, lumineuse dans l'exécution des chorégraphies. Le tout sur des musiques orchestrées par la chorégraphe Lydie Pieplu.

La représentation ouverte à tous et financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Troyes Champagne Métropole et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance, est destinée à libérer la parole.

Prochaines représentations : espace Sénardes à Troyes le jeudi 24 novembre, Cinéma Eden à Romilly le 25 novembre.

Réservations souhaitées avant le 19 novembre à la MAC, rue Michel-Berger, au 03 25 82 81 29 ou [mac@pont-sainte-marie.fr](mailto:mac@pont-sainte-marie.fr). Entrée gratuite.

### Source :

---

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-16,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-16,EST,1|8](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-16,EST,1|8)

SPECTACLE "LE POINT DE BASCULE"

---

# LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR SCÈNE

---



Samedi soir, la salle d'animation de la maison de l'animation et la culture était comble pour accueillir la première représentation sur l'agglomération troyenne de la pièce « Point de bascule » avec la compagnie La Grange aux histoires.

Un homme somme toute ordinaire, interprété par Alexandre Mathiot, manifeste une terrible incapacité d'aimer. Après une enfance difficile, il cultive une peur panique de l'abandon. Il parle de la rencontre avec sa femme puis de l'arrivée de ses enfants, une famille qu'il aime ! Malgré l'amour de sa femme et qu'il lui porte, la première claque arrive. Pourquoi et quelle interprétation en fait il ? Comment tout a basculé ? Comment en est-il arrivé à détruire la flamme de la vie et de la joie qui, jusqu'au bout, a brillé dans les yeux de sa femme ? Pourquoi détruire cet amour qui l'a fait vivre et grandir ? Quelle est cette force qui pousse les hommes à détruire celles qui les aiment ? Pourquoi rejeter la nullité de sa vie sur les autres et porter la cause de tous ses maux sur elle ?

Enfin, la lâcheté et la prise de conscience tardive se concluent sur cette phrase : « Personne n'est responsable de la réussite ou de l'échec de votre vie ». Tout au long de ce spectacle qui tenait en haleine le public, la danseuse et actrice muette, Bérénice Alvisson, apportait un peu de légèreté aux propos tonitruants du mari, auteur de ce féminicide. Sans expression sur le visage, elle interprétait toutes les phases de cette histoire avec délicatesse ou fièvre sur des musiques choisies par la chorégraphe Lydie Piéplu.

Une belle parenthèse permettant au public de digérer les dires du mari ! À l'issue de cette pièce écrite par Sylvain Piéplu, le public partageait son ressenti avec la troupe théâtrale, qui, unanimement, envisageait de présenter cette pièce dans les collèges, lycées, prisons, pour une prise de conscience avant le point de bascule.

**Prochaines représentations :**

24 novembre espace Sénardes à Troyes,

25 novembre cinéma Eden

à Romilly-sur-Seine.

**Source :**

---

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-22,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-22,EST,1|12](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-22,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-22,EST,1|12)

L O T O

# DES GROS LOTS ET DE LA SOLIDARITÉ POUR LE LOTO DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER À PONT-SAINTE-MARIE

*L'événement rencontre généralement un vif succès : le loto de la Ligue contre le cancer se tient ce dimanche 27 novembre après-midi à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. À la clé, des gros lots et, surtout, de la solidarité.*



Après ce mois d'octobre bien chargé pour le comité de la Ligue contre le cancer de l'Aube et tous les bénévoles qui lui ont apporté leur soutien, c'est au tour du loto de l'association de faire son retour.

Quoi de mieux que de mêler l'amusement à la bonne cause ? Pour cela, c'est très simple, il suffit de participer à l'événement qui se déroule dimanche 27 novembre à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie, gracieusement prêtée par la commune.

Dès 14 h, venez choisir vos cartons en attendant patiemment qu'Isabelle, spécialiste de la manœuvre, tire les petites boules numérotées.

# UN LOTO AUX BEAUX LOTS

Pour que tous les participants prennent du plaisir, les lots, d'une valeur comprise entre 3 000 € et 3 500 €, seront eux aussi de la partie. La spécificité du loto de la Ligue est qu'une ligne équivaut à un cadeau, une deuxième encore à un cadeau et le carton plein vaudra au joueur un bien plus joli lot. Comme toujours, les membres du comité et les bénévoles seront aux petits soins des participants mais seraient ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés disponibles et désireuses de donner un petit coup de main.

Le comité aurait aussi besoin de petites mains pour son opération paquets cadeaux. Si vous avez une ou deux heures de votre temps à consacrer à cette mission, sachez que cette opération se déroule dans les magasins Boulanger et Leclerc de Saint-Parres-aux-Tertres depuis le 19 novembre jusqu'au 24 décembre.

# DES BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR FAIRE DES PAQUETS CADEAUX

« En faisant les paquets cadeaux chez nos partenaires, ça permet de maintenir de bonnes relations avec eux mais aussi de récupérer quelques petits sous qui servent ensuite à offrir des cadeaux aux personnes hospitalisées pendant les fêtes. Ce n'est pas grand-chose mais ça participe au bien-être de ces patients », précise Martine Relin, chargée de communication au comité aubois.

## Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id429082/article/2022-11-21/des-gros-lots-et-de-la-solidarite-pour-le-loto-de-la-ligue-contre-le-cancer-pont?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

# PONT-SAINTE-MARIE : D'EX-DÉMISSIONNAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL MONTENT EN GRADE

*Touchée par une vague de démissions sans précédent, le conseil municipal s'est réorganisé avec une ancienne membre de l'opposition, élue adjointe, et deux conseillères qui ont failli démissionner. Elles réfutent tout revirement intéressé.*



## **Les faits**

Le 6 octobre dernier, jour de conseil municipal à Pont-Sainte-Marie, sept élus ont démissionné avec fracas. Parmi eux, la première adjointe en charge de l'enseignement, de la vie associative et de la citoyenneté Marie Grafteaux-Paillard. Ils marquaient ainsi leur désaccord avec la gestion du maire Pascal Landréat.

**Mercredi 16 novembre**, l'hémicycle constitué désormais de 20 élus au lieu de 28 a élu une nouvelle adjointe, Cathy Plaquevent, qui s'occupera de l'enseignement, du sport, de la citoyenneté et de l'Europe. Une tâche qu'elle partagera entre autres avec deux nouveaux conseillers délégués, Isabelle Eullafroy (sports) et Danielle Roussard (citoyenneté et Europe).

# UN LOTO AUX BEAUX LOTS

À noter qu'un troisième poste de conseiller délégué a été attribué à Joëlle Guinot-Hartert pour la transition écologique et que la fonction de conseiller communautaire laissée par Marie-Grafteaux Paillard revient à Véronique Heuillard (affaires sociales et petite enfance).

Après l'onde de choc, l'heure était à la « réorganisation », mercredi dernier, au conseil municipal de Pont-Sainte-Marie. La vague de démissions suite à nos révélations sur la gestion municipale, qui aurait pu conduire à la tenue de nouvelles élections (il a manqué deux démissions), avait laissé des traces. Mais outre l'élection d'une nouvelle adjointe, la principale décision de la soirée reste la désignation de trois nouveaux conseillers délégués, dont deux proches eux aussi de s'en aller il y a un mois et demi (tout comme un troisième élu).

## DES DÉMISSIONS ANNULÉES À LA DERNIÈRE MINUTE

En effet, selon nos informations, elles étaient sur le point de démissionner avant le conseil du 6 octobre. Isabelle Eullafroy (sports) s'est ainsi ravisée le soir même. « J'ai trouvé qu'une dynamique se recréait. J'étais contente de travailler avec une des conseillères et j'étais remotivée pour poursuivre l'action », confie-t-elle. Affirmant que l'obtention de son nouveau poste est déconnectée de son revirement, elle ne souhaite pas non plus s'épancher sur l'origine de la fracture entre le maire Pascal Landréat et les élus démissionnaires.

De son côté, Danielle Roussard (citoyenneté et Europe), elle, a décidé peu avant de rester. Elle dit avoir « reçu les réponses, les éclaircissements » qu'elle attendait, sans en dire plus, mais ne cache pas qu'elle a mal vécu la situation. « J'étais très amie avec des personnes qui sont parties. On est venu me chercher en 2008. Nous avons une bonne équipe, et puis, ça s'est dégradé. »

Pour elle aussi, sa désignation comme conseillère déléguée n'a aucun lien avec la poursuite de son mandat. « Je ne marche pas au chantage. Il faut savoir que je suis engagée auprès du conseil municipal jeunes depuis 2008 et que je connais bien le sujet. Et comme la remplaçante de Marie Grafteaux-Paillard, qui avait beaucoup de responsabilités et de travail, est moins disponible, c'est une continuité de mon travail. »

## « JE N'AVAIS PAS DU TOUT PENSÉ À CE POSTE »

Nouvelle adjointe, Cathy Plaquevent confirme qu'elle se consacrera davantage aux écoles. Ce « gros dossier », elle le connaît bien pour avoir été enseignante dans la commune entre septembre 1979 et juin 2012.

« Je n'avais pas du tout pensé à ce poste, mais mes collègues conseillers m'ont poussée, du fait de mon passé. Je me suis donné une quinzaine de jours de réflexion avant. » Cathy Plaquevent est aussi une élue de longue date, depuis 1989. Et avant de rejoindre la liste de Pascal Landréat en 2020, elle figurait dans l'opposition. « Nous avons la même direction, les mêmes objectifs et nos divergences concernaient la manière de fonctionner. Depuis, j'ai vu les choses s'améliorer. »

Durant le conseil municipal de mercredi, qui a entériné de fait la montée d'un palier des autres adjoints\*, Pascal Landréat n'est pas revenu sur le clash du 6 octobre. Saluant la « grande expérience » de Cathy Plaquevent, il a notamment justifié les créations des nouvelles délégations. « Le sport, c'est beaucoup d'associations dans la ville, qui viennent de sortir d'une période compliquée et ont besoin d'être accompagnées, écoutées. La citoyenneté, on l'a vu récemment avec le 11 Novembre, et l'Europe, c'est l'intégration et la sensibilisation des jeunes. »

De fait, les associations maripontaines n'ont plus d'adjoint en titre et seront prises en charge selon les différentes missions des adjoints.

*\*Laurent Sindrès, deuxième adjoint dédié à l'urbanisme, accède au premier rang, et ainsi de suite.*

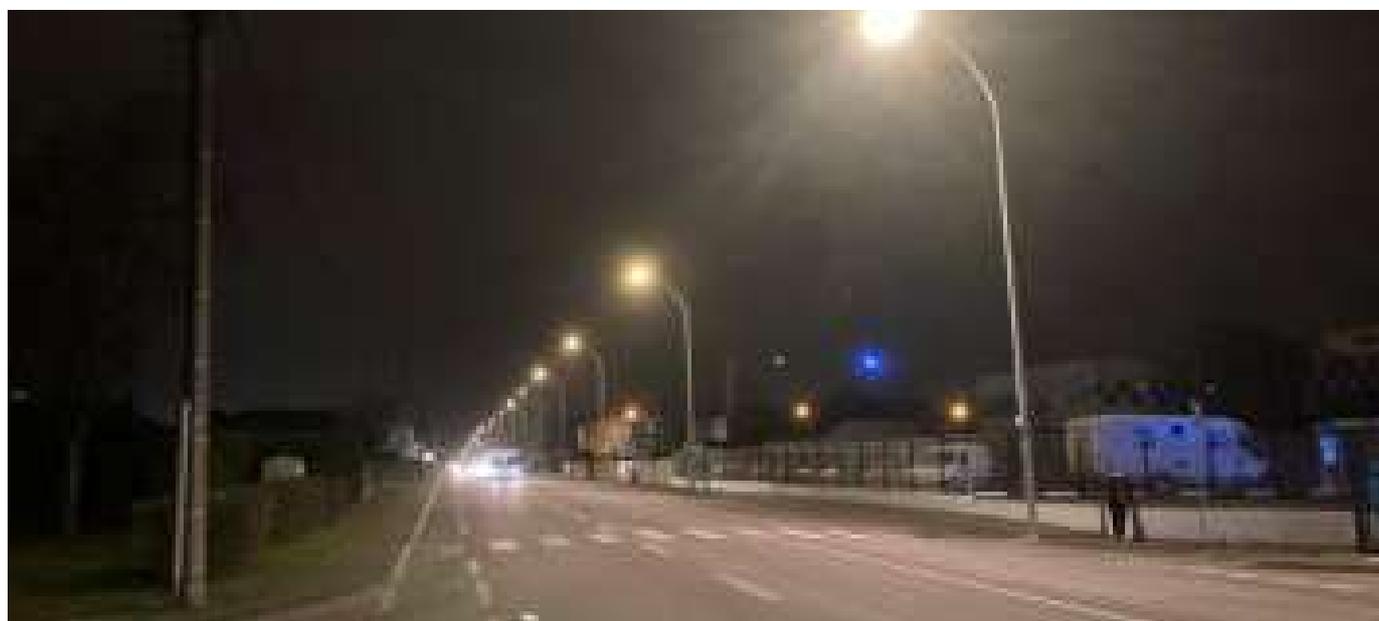
## Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id428337/article/2022-11-18/conseil-municipal-pont-sainte-marie-danciens-demissionnaires-montent-en-grade?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

## ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

# 100 % D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED D'ICI À LA FIN 2023

*Pont-Sainte-Marie. Dans le cadre de son plan de sobriété, la municipalité a budgétisé plus de 300 000 € pour convertir 600 luminaires l'année prochaine.*



Les plans de sobriété énergétique s'enchaînent dans l'agglomération troyenne. Au sein de la municipalité de Pont-Sainte-Marie, il se matérialisera par la mise en place d'un « référent pour chaque pôle afin d'avoir un suivi au jour le jour », dicit le maire Pascal Landréat. Sinon, l'objectif est de diminuer de « 10 à 15 % » la consommation d'énergie des communes. Tour d'horizon des principales mesures annoncées.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : ACHEVER L'ÉQUIPEMENT EN LED FIN 2023

La Ville de Pont-Sainte-Marie a décidé de ne pas éteindre l'éclairage public entre 23 h et 5 h du matin. Il est donc maintenu dans toute la Ville et toute la nuit, mais avec une réduction du flux lumineux durant ce créneau. Quant à l'équipement en LED amorcé en 2021, il s'est concrétisé cette année sur les avenues Jules-Guesdes et Jean-Jaurès, celui de la rue du Général-Sarrail étant en cours.

« Des lumières à LED sont prévues pour les parkings de la rue du Maréchal-Leclerc et de l'écoquartier du Moulinet. Le conseil Municipal s'est déjà positionné sur un certain nombre de rues : Roger-Salendro, docteur-Roux, Pierre-Curie, Pasteur... Tout le centre du Bourg, avec le secteur de la Mairie, de l'église et de la salle des Fêtes, avec une centaine de luminaires. le stade Henri-Jacquot verra aussi ses projecteurs être remplacés », décrit Joëlle Guinot-Hartert, nouvelle Conseillère Déléguée à la transition écologique.

Enfin, en 2023, un gros effort financier de plus de 300 000 €, pour 600 luminaires, est prévu pour couvrir l'ensemble de la commune.

## CHAUFFAGE : UN RÉSEAU DE CHALEUR À L'ÉTUDE

15° dans les gymnases, salles d'évolution sportive ; 19° dans les écoles, les sbureaux des services de la Ville, les salles de location, les salles dédiées aux associations ; 20° dans la crèche : telles sont les abaissements de température qui ont été actés dans le plan de sobriété. Des températures qui seront contrôlées par des thermomètres nouvellement achetés. Sinon, une chaudière à condensation va remplacer la chaudière à gaz dans l'école élémentaire Sarraïl, quand l'utilisation des salles, plus généralement, va être rationalisée.

Du point de vue des études, un audit énergétique est lancé sur les groupes scolaires dans le but de les isoler. Eux, dont la dizaine de bâtiments sont les « plus gros consommateurs de chauffage », selon Pascal Landréat. Pont-Sainte-Marie va faire examiner la résistance de la toiture de ses bâtiments pour vérifier si elle peut installer des panneaux photovoltaïques et envisage d'implanter un réseau de chaleur. « Nous ferons cette étude de manière à voir la faisabilité, la pertinence, la rentabilité ».

## ILLUMINATIONS DE NOËL : DIVISER PAR DEUX LE COÛT

Au vu du contexte actuel, la municipalité maripontaine n'a pas voulu en rajouter en supprimant les illuminations de Noël. Elles seront maintenues sur une partie de la ville, le centre : la place Charles-de-Gaulle, la mairie et la maison de l'animation et de la culture. « Ces choix vont faire que nous allons diviser par deux le coût des illuminations de Noël », précise Pascal Landréat.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-23,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-23,EST,1|10](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-23,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-23,EST,1|10)

INCENDIE

# UNE DÉPENDANCE DE 40 M2 DÉTRUITE PAR LES FLAMMES À PONT-SAINTE-MARIE

*Un feu s'est déclaré dans un « cabanon » samedi 26 novembre en début d'après-midi à Pont-Sainte-Marie.*



Il était un peu plus de 13 h 30 samedi 26 novembre lorsque les sapeurs-pompiers de Troyes sont intervenus sur un incendie à Pont-Sainte-Marie. En l'occurrence sur un feu qui venait de se déclarer dans un atelier installé dans un « cabanon », avenue Jean-Jaurès. Au total, une vingtaine de pompiers se sont rendus sur place, usant de trois lances, dont une pour éviter que les flammes ne se propagent à une habitation proche. Leur promptitude a également permis d'éviter l'explosion d'une bouteille de gaz.

La dépendance, d'une surface de 40 m2, a été détruite.

## Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id431226/article/2022-11-27/une-dependance-de-40-m2-detruite-par-les-flammes-pont-sainte-marie?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

AS PSM

---

# D'AUTRES COMMUNES SUR LE DÉPART ?

---



La Ville de Pont-Sainte-Marie, en juillet 2020, s'est retirée du FCMT pour revenir à un club à dimension locale, l'AS Pont-Sainte-Marie. Il y a quelques mois, par un arrêté, la Ville de Saint-André-les-Vergers a réduit le temps d'utilisation du complexe Bianchi, si bien qu'aujourd'hui, au FCMT, seule l'académie évolue à Saint-André, contraignant les U19 R2 et les seniors à trouver un autre terrain pour s'entraîner... et jouer.

Alors qu'il se dit que la commune dryate – qui n'a pas baissé sa subvention – souhaiterait suivre l'exemple maripontain, Didier Leprince rétorque : « Que Saint-André se retire ? Il y a plus de 100 adhérents dryats au FCMT, je ne vois pas quel serait l'intérêt. Surtout pour repartir en Départemental 3. Moi, on ne m'a jamais dit que Saint-André voulait avoir son propre club. Après, ils peuvent le faire ; Sainte-Savine l'a fait, cela ne gêne pas la cohabitation. »

Justement, quid de Sainte-Savine et La Rivière-de-Corps ? « Un conseil municipal est souverain. Chaque élu est à même d'assumer sa responsabilité, au service de l'intérêt général, pour savoir s'ils veulent voir ou non des gamins sur un terrain de foot.

Nous, on amène nos licenciés à l'échelon départemental, puis régional et peut-être plus. Tous nos éducateurs sont diplômés. L'ingénierie sportive et éducative est rêvée : on intervient dans les sections sportives au lycée, au collège, au CFA... On touche donc des gamins de tout le département, on finance les transports. On a cette vocation à jouer un rôle éducatif. Après, que les meilleurs viennent dans notre club, ce n'est pas ce qu'on recherche. »

Didier Leprince fait donc « confiance aux collègues » des municipalités qui prennent part au FCMT. « Au vu de l'aide financière, je pense qu'ils s'intéressent à ce qu'on fait. Et puis ils siègent tous au conseil d'administration du club donc ils savent ce qu'on fait. »

### Source :

---

<https://www.lest-eclair.fr/id430443/article/2022-11-24/dautres-communes-sur-le-depart?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dpont-sainte-marie>

CÉRÉMONIE DES VŒUX

# CÉRÉMONIES DES VŒUX : UN COME-BACK DISPERSÉ

*Après deux ans d'annulation, le besoin d'organiser à nouveau ce rendez-vous se fait sentir un peu partout. Mais à l'image de Troyes, l'heure est à la sobriété.*



## ILS Y RETOURNENT

Saint-Léger-près-Troyes, Les Noes-près-Troyes, Bréviandes, Sainte-Savine, Saint-Julien-les-Villas, Saint-André-les-Vergers, La Chapelle-Saint-Luc, Rosières-près-Troyes : la liste est longue des communes de l'agglomération troyenne qui veulent renouer avec la tradition des cérémonies de vœux. Après deux années d'annulation, le besoin s'en fait sentir et prend le dessus sur le contexte sanitaire, qui s'est aussi amélioré. "Pour l'instant, on maintient. Cela apportera du baume au cœur dans une situation délicate", explique Philippe Lemoine, le premier adjoint des Noes-près-Troyes, pour un événement qui rassemble d'ordinaire 200 personnes.

## "AVEC LA VIDÉO, IL MANQUE UN CONTACT ET UN ÉCHANGE"

Dans certaines communes, le retour du rite marquera aussi une forme de première fois pour les nouveaux maires, comme Catherine Ledouble (Saint-André-les-Vergers) et Arnaud Raymond (Rosières-près-Troyes). "D'autant qu'à Saint-André, ce n'est pas forcément les grands fastes et cela permet d'avoir un échange avec les habitants.

C'est juste un cocktail à la salle des Fêtes qui n'engendre pas une très grosse dépense. Je préfère une cérémonie à une vidéo. Il manque un contact avec les habitants", indique la première. Quant au second, "nous avons fait des économies tout au long de l'année, nous n'avons pas attendu la crise énergétique de septembre pour en faire. Et toutes les forces vives ont joué le jeu." "0192 un moment donné, il faut se changer les idées. Les gens ont envie de se retrouver" souligne Thierry Blasco, le maire de Bréviandes.

Enfin, certaines communes en profitent pour agrémenter le rendez-vous. La municipalité chapelaine a déjà annoncé qu'elle allait profiter des vœux pour dévoiler son travail collaboratif autour de son futur visage dans dix an.

## ILS RÉDUISENT OU ANNULENT

**Troyes** aura bien sa cérémonie. Mais habituée avant à accueillir plusieurs centaines d'invités à l'hôtel de ville – sans compter les vœux au personnel à l'espace Argence –, la ville dirigée par François Baroin opte cette année pour une cérémonie réservée aux forces vives, suivie dans le mois de « rencontres thématiques ». Troyes Champagne Métropole, où le débat s'est invité – « Il a été unanimement souhaité de garder des moments de rencontre », précise la collectivité – doit faire partie de cet enchaînement de rencontres dont le mode d'emploi n'a pas été encore précisé.

## « JE NE PENSE PAS QUE ÇA A VRAIMENT MANQUÉ »

Sinon, Jack Hirtzig, le maire de **Saint-Parres-aux-Tertres**, avait annoncé la couleur dans nos colonnes le 16 novembre dernier. « On demande aux Français de faire des efforts, on doit faire des efforts aussi. Il y aura d'autres occasions pour se rencontrer », témoignait-il. Même si elle va organiser sûrement quelque chose, la commune de **Buchères** renonce au format traditionnel. « C'est un peu tout : les finances, le Covid... », indique Philippe Gundall, le premier magistrat.

« C'est plus symbolique qu'autre chose, mais nous sommes engagés dans un plan d'économies. Toutes les petites économies que nous pouvons faire, mises bout à bout... », ajoute l'élu.

Du côté de **Torvilliers**, au moment où il a été contacté, le maire Bruno Gantelet ne savait pas encore si une cérémonie allait avoir lieu. Se rangeant à l'avis de son conseil, il parle néanmoins, à titre personnel, « d'un moment qui a vieilli, un peu ringard. Certes, il permet de rendre hommage au personnel et aux associations mais je ne pense pas que ça a vraiment manqué avec le Covid. On rencontre les gens en dehors ». Enfin, et c'est un cas à part dans l'agglomération troyenne, la municipalité de **Pont-Sainte-Marie** n'organise plus de vœux depuis sept ans.

# UNE RÈGLE À RESPECTER

S'IL MET EN AVANT LE CÔTÉ RASSEMBLEUR DU RENDEZ-VOUS, Jean-Michel Viart met aussi en avant un point réglementaire à respecter.

« Le Code général des collectivités territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants, le maire doit faire une expression de sa politique générale au moins une fois par an. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et une projection de l'année à venir ».

## CÉRÉMONIE DES VŒUX EN 2023 : DE LA « SIMPLICITÉ » EN MAÎTRE-MOT

Des vœux modestes, c'est ce que promettent de nombreuses communes. À Rosières-près-Troyes, on prône la simplicité, « comme au 14 Juillet » (Arnaud Raymond). Le mot est cité aussi par Arnaud Magloire, maire de Sainte-Savine. « L'argent public doit aussi servir à faire plaisir à tous, on ne doit pas renoncer à tout. Il y a aussi des Saviniens isolés ou en situation de précarité, ces instants sont précieux pour eux ». « Je ne néglige pas que ça a un coût », souligne pour sa part Jean-Michel Viart, le maire de Saint-Julien-les-Villas. « Les enfants vont faire un séjour au ski, les aînés ont été faire un voyage : faut-il les arrêter, ou réduire la participation ? Je préfère avoir investi très lourdement dans des travaux pour avoir un fonctionnement allégé, notamment en terme énergétique, pour rendre plus facile et agréable le travail de nos agents, plutôt que de priver nos administrés. »

Si elles concernent toute l'Aube, les deux cérémonies organisées par le conseil départemental dans son siège troyen (le 6 janvier pour les maires, le 17 janvier pour les forces vives) doivent se dérouler dans le format d'avant. Plus de 400 élus sont invités à la première, tandis que les invités à la seconde sont encore plus nombreux. Au Département, on précise que pour l'ensemble des collectivités, cela fait aussi deux années qu'elles n'ont pas engagé de dépenses en la matière.

« C'est plus symbolique qu'autre chose, mais nous sommes engagés dans un plan d'économies. Toutes les petites économies que nous pouvons faire, mises bout à bout... » , ajoute l'élu.

Du côté de **Torvilliers** , au moment où il a été contacté, le maire Bruno Gantelet ne savait pas encore si une cérémonie allait avoir lieu. Se rangeant à l'avis de son conseil, il parle néanmoins, à titre personnel, « d'un moment qui a vieilli, un peu ringard. Certes, il permet de rendre hommage au personnel et aux associations mais je ne pense pas que ça a vraiment manqué avec le Covid. On rencontre les gens en dehors » . Enfin, et c'est un cas à part dans l'agglomération troyenne, la municipalité de **Pont-Sainte-Marie** n'organise plus de vœux depuis sept ans.

# AILLEURS, EN FRANCE...

SELON UNE ENQUÊTE DE RTL PARUE LE 21 NOVEMBRE, une commune sur quatre parmi les 30 plus grandes villes en France annule sa cérémonie de vœux. On y trouve Saint-Étienne, Limoges, Bayonne ou Nanterre. Premier motif avancé ? Faire des économies. Vient ensuite la volonté d'être exemplaire sur la sobriété énergétique. D'autres optent pour un format réduit. Au lieu de six cérémonies, Grenoble va en organiser une seule.

## Source :

---

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-29,EST|CAP\\_QUOTIDIENS,2022-11-29,EST,1|10](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2022-11-29,EST|CAP_QUOTIDIENS,2022-11-29,EST,1|10)

CINÉMA UTOPIA

# LE CINÉMA UTOPIA EST ENTRE LES MAINS DES EXPERTS À PONT-SAINTE-MARIE

*Des professionnels des éléments scéniques, de l'image et du son, orfèvres dans leur domaine et reconnus dans le monde entier sont à pied d'œuvre pour finaliser l'aménagement des salles avant l'ouverture du cinéma, le 1er décembre prochain.*



« Il faut réchauffer la salle avant de déplier et de monter la toile », explique Didier Depardieu, (ça ne s'invente pas !), le responsable de l'installation des éléments scéniques.

Même si la construction et l'aménagement du bâtiment écologique ont privilégié le recours aux entreprises locales comme la charpente entièrement réalisée par les ateliers Valentin Bouvet ou le mur intérieur en chanvre par les élèves de l'IUMP (Institut universitaire des métiers et du patrimoine), Anne Faucon, la responsable d'Utopia, s'est aujourd'hui tournée vers des équipes de professionnels spécialisés dans le cinéma.

Cette semaine, une armée d'experts est à pied d'œuvre pour transformer de simples espaces en salles de cinéma à l'éclairage adéquat et à l'acoustique idéale.

# « UNE FOIS QUE TOUS LES SIÈGES SERONT INSTALLÉS DANS TOUTES LES SALLES, LES RÉGLAGES SERONT FINALISÉS »

Didier Depardieu est un expert dans son domaine. « Je travaille dans toute la France, en Europe et beaucoup en Afrique dernièrement où de nombreuses salles se sont montées », indique-t-il. Didier Depardieu est en charge des éléments scéniques, à savoir l'installation des toiles de projection et des enceintes placées derrière l'écran.

Ces toiles microperforées de couleur blanc mat et de près de 60 kg sont dépliées puis montées à l'aide de cordes avant d'être tendues à la force des bras par Didier.

« J'ai mis du chauffage pour atteindre 22°C environ, la température idéale pour que les plis qui se sont formés sur les toiles se lissent plus facilement », commente le professionnel.

Une fois les écrans installés, les experts du son et de l'image investissent les salles. Leurs outils : des ordinateurs pour une batterie de tests sur la luminosité et l'acoustique. Des relevés indicatifs qu'il faudra retravailler puisque les sièges venant d'Espagne ne sont pas encore arrivés. « La semaine prochaine, une fois que tous les sièges seront installés dans toutes les salles, les réglages seront finalisés », précise Anne Faucon.

Source :

---

<https://www.lest-eclair.fr/id426676/article/2022-11-14/cinema-utopia-entre-les-mains-des-experts>

# A LA DÉCOUVERTE D'UN CINÉMA "100% ÉCOLO", QUI VA VOIR LE JOUR PRÈS DE TROYES

*Faire venir, ou même revenir, les gens au cinéma, dans un contexte de fréquentation en baisse en France, et dans un lieu 100% écologique, en ces temps de sobriété énergétique : c'est le pari de la chaîne de cinémas Utopia, qui va bientôt ouvrir cet endroit à Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube.*



Des artisans, tous locaux, qui s'affairent partout et dans tous les sens pour la livraison des travaux dans quelques jours. Il faut dire que le projet est peu banal, novateur, mais aussi précurseur aujourd'hui d'une certaine façon : un cinéma écologique.

Ce sont des bâtiments en bois, de la paille isolante, des panneaux solaires, un poêle à granulés... sans oublier ces fameuses toilettes sèches qui ont fait se surnommer, elle-même, Anne Faucon, gérante du lieu et inlassable défenseuse du projet, la "Dame pipi de l'art et essai." "Tout ce qu'on disait et qui était rejeté à l'époque, c'est ce en quoi paradoxalement nous ont aidé le Covid et le réchauffement climatique : on est devenus précurseurs malgré nous", explique-t-elle à franceinfo.

"Mais on a rien inventé, se justifie Anne Faucon. On a juste mis bout à bout des techniques existantes, avec l'idée de montrer qu'on pouvait imaginer et construire un bâtiment 100% écolo sans coût supplémentaire, dire qu'il n'y avait plus d'excuses pour ne pas le faire".

L'idée d'un cinéma écolo dans cette zone vient d'une élue communiste, dans l'opposition à François Baroin, maire de Troyes depuis 1995, qui avait alors rejeté le concept. C'est la commune voisine de Pont-Sainte-Marie qui l'a récupéré, faisant le bonheur de son maire, Pascal Landréat : "Avoir un cinéma d'art et essai dans une ville de 5.000 habitants, ce n'est pas banal. Mais nous sommes dans une agglomération qui en compte 180.000."

## **SI RIEN N'AVAIT ÉTÉ FAIT DANS LES ANNÉES EN COURS, NOUS SERIONS DEVENUS UNE VILLE "PÉRIPHÉRIQUE", POUR NE PAS DIRE "DORTOIR".**

L'édile poursuit : "Depuis quelques années, nous avons mis en place une politique culturelle, environnementale et d'animations auprès des jeunes, qui nous a permis d'augmenter et rajeunir notre population. C'est donc naturellement que la ville se sent intégrée au projet, même si celui-ci est privé".

## **TARIFS MODÉRÉS**

Évidemment, ouvrir un cinéma d'un coût de deux millions d'euros, reposant sur des fonds privés et un financement participatif, dans une période où - malgré un mois d'octobre très performant - moins de gens vont au cinéma depuis le Covid, cela peut paraître risqué. Mais avec des tarifs modérés de 4,50 euros le ticket pour les enfants, 5 euros pour les adultes avec abonnement et 7 euros plein tarif, Anne Faucon y croit : "C'est comme prendre la mer en ne pensant qu'à la noyade. A un moment, il faut se lancer ! Au-delà de la qualité des films qu'on proposera, créer un lieu comme ça, vertueux et agréable, c'est ça qui change les choses selon moi."

Le cinéma Utopia de Pont-Sainte-Marie commencera à accueillir ses spectateurs le 1er décembre.

### Source :

---

[https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/pla n-de-sobriete/reportage-a-la-decouverte-d-un-cinema-100-ecolo-qui-va-voir-le-jour-pres-de-troyes\\_5469048.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/pla n-de-sobriete/reportage-a-la-decouverte-d-un-cinema-100-ecolo-qui-va-voir-le-jour-pres-de-troyes_5469048.html)

## Partie 2

# CRISE DE L'ÉNERGIE

## LES SALLES EN SURTENSION

Déjà éprouvés par une baisse de fréquentation persistante, les cinémas français sont également confrontés, depuis plusieurs mois, à une hausse démesurée des prix de l'électricité et du gaz. Une flambée impossible à encaisser pour les exploitants contraints de renouveler leurs contrats, que l'amortisseur électricité ne devrait que très partiellement absorber. En attendant d'éventuelles mesures complémentaires, le secteur s'adapte donc et multiplie les actions en faveur de la sobriété énergétique, accélérant ainsi sa transition écologique et énergétique. ■ KEVIN BERTRAND

C'était, lors du dernier Congrès de la FNCF mi-septembre. LE sujet au centre de toutes les discussions. Non pas la fréquentation, pourtant à la peine une grande partie de l'été, mais un phénomène qui n'a cessé de prendre de l'ampleur cette année, jusqu'à atteindre son paroxysme à la rentrée : la hausse exponentielle des prix du gaz – minoritaire dans l'exploitation – et de l'électricité, résultant notamment de la guerre en Ukraine et de la mise à l'arrêt de la moitié des réacteurs nucléaires français. Les prises de parole inquiètes s'étaient alors multipliées à Deauville, telle celle de Sophie Dulac, dirigeante de Dulac Cinémas. "Le problème de l'énergie est majeur, il n'y en a pas d'autres. Tout ce que nous faisons pour reconquérir le public n'a pas d'intérêt si nous devons payer des factures monumentales", avait-elle alors alerté. Deux mois plus tard, et bien que le prix du mégawattheure (MWh) d'électricité ait baissé en octobre, la situation reste toujours aussi problématique. Et même davantage puisque, depuis le 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'au 31 mars, s'appliquent les prix d'hiver – évidemment plus élevés que ceux d'été – pour les lieux disposant d'une puissance électrique supérieure à 36 kilovoltampères (kVA). "La grande difficulté de la crise énergétique qui est en train de nous percuter, c'est qu'elle est très progressive et prototypique", analyse Cédric Aubry, président de la commission économie de la FNCF et dirigeant du réseau Cinéma Confluences. Dans

ce contexte, "nous avons basculé au-delà de ce qui est acceptable au cours de l'été", assure l'exploitant. Selon lui, le prix du MWh d'électricité en heures pleines hiver (HPH) serait ainsi, par exemple, passé d'une centaine d'euros avant la crise à environ 800 € à son pic, et ce quel que soit le fournisseur d'électricité sollicité. "Seuls les fournisseurs d'énergie ont la main. Le même prix est proposé partout,

il n'y a aucune marge de manœuvre. C'est extrêmement préoccupant, car les sommes demandées sont énormes, alors que dans le même temps, la fréquentation baisse. Cela va être le choc le plus dur à encaisser de ces deux dernières années", alerte Marie-Christine Désandré, présidente du groupement de cinémas privés et indépendants Cinéo et exploitante du Loft Cinémas de Châtelleraut (Vienne). Difficile, pour autant, de chiffrer le nombre de cinémas concrètement impactés par cette flambée des prix. "La moitié de nos adhérents ont dû ou vont devoir renouveler leur contrat d'énergie cette année, sachant qu'il valait évidemment mieux renégocier en mars qu'en octobre", témoigne Marie-Christine Désandré, qui estime que ce ratio correspondrait peu ou prou à la situation de l'exploitation dans son ensemble.

### DES DISPARITÉS IMPORTANTES SELON LES CINÉMAS

Toutes les salles tricolores ne sont donc pas logées à la même enseigne, loin s'en faut. Nombre d'entre elles ont, en effet, renégocié leurs contrats d'électricité et/ou de gaz avant l'explosion des prix, et ce pour deux à trois ans le plus souvent, les protégeant ainsi de cette hausse jusqu'en 2023 ou 2024. Pour les autres, impactées à des niveaux différents selon le mois au cours duquel leur nouveau contrat a été signé, peu de tendances se dessinent

“La grande difficulté de la crise énergétique qui est en train de nous percuter, c'est qu'elle est très progressive et prototypique.”

Cédric Aubry



Le Loft Cinémas de Châtelleraut, très engagé dans la transition écologique et énergétique.

« Je suis persuadé que les dispositifs [d'accompagnement] actuels vont évoluer avec le temps. Le gouvernement n'a pas lâché les entreprises sur la Covid, il ne les lâchera pas sur l'énergie. »

Richard Patry

sur les différentes typologies d'exploitation. « Il y a tous les cas de figure possibles, c'est donc très difficile à objectiver », avance Richard Patry, président de la FNCF. Ceci étant dit, les grands circuits nationaux – du moins ceux que nous avons contactés – semblent moins fortement impactés par cette crise, grâce notamment à une plus grande anticipation de la hausse des tarifs de l'énergie et des achats massifs permettant de faire baisser les prix en jouant sur le volume, tandis que les salles privées et indépendantes y paraissent plus sensibles après trois années de trésoreries fragilisées. « Il y a des situations très difficiles, certains sites ont connu des augmentations larmineuses, de l'ordre de 500% », confirme Marie-Christine Désandré. « Certains collègues, qui payaient 30 000 € à 40 000 € d'électricité par an jusque-là, disent que leur facture va grimper à 200 000 €. C'est très inquiétant, car personne ne sait faire face à ces contrats », ajoute Cédric Aubry. Preuve en est avec le Forum de Sarreguemines (Moselle). Le contrat de trois ans de ce multiplexe de neuf salles arrivant à échéance le 31 décembre prochain, son exploitant, Jean-Marc Carpels, a sollicité son fournisseur d'électricité pour négocier un nouveau contrat démarrant au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Résultat : des propositions tarifaires colossales, formulées mi-septembre, avec un prix du MWh en hausse de 506% en heures creuses hiver (de 48,10 € aujourd'hui à 291,80 € à partir de 2023), de 738% en heures creuses été (de 26,70 € à 224,10 €) ou encore de 1 150% en heures pleines hiver (de 75,60 € à 945,20 €). « Nous payons actuellement entre 40 000 € et 45 000 € HT d'électricité par an. Avec cette nouvelle offre, la facture passerait entre 160 000 et 170 000 € HT, et ce en ayant déjà mis en place toutes les mesures d'économie d'énergie que nous pouvions », se désole Jean-Marc Carpels. L'exploitant a donc décidé, comme conseillé par la FNCF à ses adhérents, de retarder le plus possible la signature de son contrat pour pousser au plus loin les négociations. Il a, parallèlement, contacté d'autres fournisseurs, afin de tenter d'obtenir des propositions tarifaires moins déraisonnables. L'une pourrait, justement, prendre le dessus. « Elle est moins délirante, mais cela représente tout de même une multiplication par trois de mes conditions actuelles. Je ne peux pas qualifier cela de satisfaisant », indique Jean-Marc Carpels, qui attendra donc encore quelques semaines avant de prendre sa décision.

### BOUCLIER TARIFAIRE : DES TROUS DANS LA RAQUETTE

Face à ces problématiques énergétiques, qui concernent in fine tous les secteurs de l'économie française, le gouvernement a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à destination de l'ensemble des entreprises. À commencer par un guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz (cf. FF n°4039), effectif depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Objectif : « compenser les surcoûts de dépenses des entreprises énergivores », selon le ministère de l'Économie et des Finances, qui a simplifié, en septembre, les conditions d'octroi de ce dispositif doté de 3 Md€ afin de permettre à un plus grand nombre de sociétés d'en bénéficier. Autre annonce importante, formulée mi-septembre cette fois : l'extension aux très petites entreprises du bouclier tarifaire, avec une hausse maximale des factures d'électricité fixée à 15% à compter de janvier 2023. Y sont éligibles les entreprises de moins de dix salariés réalisant un chiffre d'affaires de moins de 2 M€ et disposant d'un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA. Problème : en raison d'une puissance électrique surpassant le seuil exigé, de nombreuses entreprises répondant aux deux premiers critères ne rentrent pas dans le troisième.



Le Forum de Sarreguemines s'est vu proposer un nouveau contrat d'électricité avec un prix du MWh en très forte hausse.

## Délestages hivernaux : quid des salles ?

Face aux risques de pénuries d'énergie qui menacent l'économie française, Elisabeth Borne a indiqué fin août que des coupures de gaz et d'électricité étaient envisageables cet hiver. Non pas à l'égard des ménages, ou alors de façon très marginale, mais des entreprises.

À l'époque, la Première ministre n'avait spécifié ni la taille ni les secteurs potentiellement concernés. Deux mois et demi plus tard, aucun éclaircissement n'a été officiellement apporté, faisant ainsi peser une épée de Damoclès au-dessus des établissements culturels, peu épargnés par les fermetures administratives pendant la crise sanitaire. « Nous avons eu la confirmation (Ndir) que les cinémas n'étaient pas dans le spectre des entreprises ciblées par d'éventuels délestages », rassure toutefois Richard Patry, président de la FNCF. Un signal (très) positif, dont, qu'il faudra tout de même confirmer dans les prochaines semaines. K. B.

grands (deux-trois écrans) y sont également éligibles lorsqu'ils disposent d'autres sources d'énergie, comme le chauffage urbain », ajoute Erwan Escoubet, directeur des affaires réglementaires et institutionnelles de la FNCF, qui précise aussitôt : « Il est en revanche impossible de savoir précisément combien de cinémas peuvent, au final, en bénéficier. »

### L'AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ, UNE MESURE MARGINALE ?

Conscient de l'insuffisance de ces dispositifs transversaux, le gouvernement a annoncé, le 27 octobre, une série de mesures d'aides en faveur des entreprises, dont une concerne directement un grand nombre de salles : l'amortisseur électrique. Destinée aux TPE ne bénéficiant pas du bouclier énergétique, mais aussi aux PME, aux associations, aux collectivités territoriales et aux établissements publics, ce mécanisme bénéficiera en 2023 aux entreprises disposant d'un contrat (signé ou en cours de renouvellement) dont le prix du mégawattheure de référence pour la part d'approvisionnement d'électricité au prix du marché – l'autre part est issue de l'électricité nucléaire, donc à coût régulé – dépasse les 325 €/MWh. Les sociétés concernées recevront ainsi, automatiquement, une aide forfaitaire à hauteur de 25% de leur consommation électrique au-delà de ce prix plancher de 325 €/MWh et jusqu'à un prix plafond de 800 €/MWh, soit une aide maximale d'environ 120 €/MWh. Si les modalités de fonctionnement de ce mécanisme seront déterminées prochainement par voie réglementaire, les exploitants interrogés restent dubitatifs. « C'est un pas, mais ce dispositif reste très insuffisant, tranche Cédric Aubry. Obtenir un rabais de 120 €/MWh laisse tout de même 680 €/MWh à payer lorsque vous avez une facture de 800 €/MWh, que certains exploitants dépassent d'ailleurs (en HPFI, Ndir). Le problème n'est donc malheureusement pas réglé. » « Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier aujourd'hui l'impact précis de cet amortisseur (sur l'ensemble d'une facture, Ndir). Pour cela, il va falloir attendre les premières factures de janvier, émises en février », nuance Marie-Christine Désandré. Cette mesure devant théoriquement s'appliquer, pour une durée d'un an, aux contrats démarrant en 2023, les mois de novembre et décembre devraient donc être éprouvants pour les exploitants qui disposent d'un contrat tout récemment renouvelé ou sur le point de l'être. Lesquels pourront, en attendant la mise en place de l'amortisseur électrique, recourir au guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz, qui doit, une nouvelle fois, être simplifié

d'ici la fin du mois afin d'accélérer son décaissement. Sauf que, là aussi, "il est impossible de mesurer concrètement l'aide qu'il va apporter", avance Marie-Christine Désandré.

### VERS UNE ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX ?

Une réalité dont se dit conscient Richard Patry, qui tempère néanmoins. "Nous avons le sentiment que cette crise énergétique est traitée (par l'exécutif, *Ndlr*) un peu de la même façon que la crise sanitaire, avec des tâtonnements, une adaptation permanente", analyse le président de la FNCF. "persuadé que les dispositifs actuels vont évoluer avec le temps. Le gouvernement n'a pas lâché les entreprises sur la Covid, il ne les lâchera pas sur l'énergie". Aussi Richard Patry appelle-t-il les exploitants à être "hyper vigilants" sur ce dossier. D'abord, "en mettant en place la charte sur la sobriété énergétique (cf. encadré ci-contre, *Ndlr*), afin de faire rapidement des économies". Ensuite, "en nous tenant informés, avec des exemples (de contrat, *Ndlr*) extrêmement précis", afin que la fédération puisse disposer de chiffres concrets lors de ses échanges avec le ministère de l'Économie et des Finances. Un moyen essentiel, selon Richard Patry, pour pouvoir convaincre le gouvernement de la nécessité de faire évoluer les dispositifs actuellement en place. Un rendez-vous avec les services de Bercy est d'ailleurs prévu dans le courant du mois.

Côté sectoriel, aussi, une mesure a été instaurée. Soit la possibilité pour les exploitants, annoncée par Rima Abdul Malak au Congrès de la FNCF, de mobiliser leur compte de soutien automatique afin de payer leurs factures énergétiques. "C'est une bonne chose, car c'est le type de décision que chacun peut choisir de prendre – ou non – à son niveau", réagit Richard Patry. Si la mesure devrait permettre à un certain nombre d'exploitants d'amortir partiellement le choc, plusieurs pointent, après trois exercices annuels de fréquentation chancelante – dont 300 jours de fermeture – et des investissements conséquents au cours de la décennie écoulée, le peu de droits générés disponibles sur les comptes de bon nombre d'entre eux. "Beaucoup de nos adhérents ont déjà utilisé les sommes inscrites sur leur compte de soutien, ils n'ont plus de droits disponibles", témoigne Marie-Christine Désandré, selon qui cette "mesure d'urgence" n'est "économiquement pas satisfaisante".

“ Si le contrat qui m'est actuellement proposé par mon fournisseur venait à s'imposer à moi, je serais contraint de fermer plusieurs jours par semaine. ”

Jean-Marc Carpels

Par ailleurs, "si l'on commence à mobiliser le fonds de soutien sur des dépenses de fonctionnement, on annihile les investissements futurs", met en garde Cédric Aubry. Reste que la mise en place de mesures sectorielles supplémentaires est, à ce jour, peu probable.

### DES SÉANCES EN MOINS ET DES FERMETURES JOURNALIÈRES À L'ÉTUDE

En attendant d'éventuelles nouvelles mesures, transversales comme sectorielles, et face à cette flambée des prix de l'énergie, plusieurs cinémas ont commencé, dès cet été, à supprimer certaines séances, évidemment les moins fréquentées, afin de réduire leurs amplitudes horaires et, ainsi, concentrer les dépenses énergétiques sur une période plus courte. Cette démarche a pris une ampleur supplémentaire au cours des dernières semaines, avec le passage des prix d'été à ceux d'hiver. "Tous nos adhérents sont en train d'étudier cette question de très près, souligne Marie-Christine Désandré. Les séances en semaine vont très certainement s'appauvrir, pour se concentrer sur le week-end. Nous allons aussi probablement ouvrir plus tard et fermer plus tôt. Nous le ferons avec regret, en essayant de garder un équilibre, mais nous n'avons pas le choix." "C'est une réflexion de fond menée par tous les collègues, qui vont devoir prendre des mesures très concrètes rapidement. Des fermetures selon les journées, voire même des fermetures complètes, sont envisagées par certains cet hiver", renchérit Cédric Aubry. "Si le contrat qui m'est actuellement proposé par mon fournisseur venait à s'imposer à moi, je serais contraint de fermer plusieurs jours par semaine, le lundi et le jeudi par exemple, voire même le mardi", témoigne à son niveau Jean-Marc Carpels, qui envisage par ailleurs d'augmenter quelque peu ses prix pour amortir le choc, comme un certain nombre de ses collègues indépendants d'ailleurs. Si elle est commune à l'ensemble de l'exploitation, excepté peut-être les grands circuits, cette problématique

a une résonance particulière au sein des salles publiques, opérées par des municipalités qui, astreintes à des économies d'énergie, pourraient potentiellement les réaliser au détriment des cinémas en réduisant leur amplitude horaire, voire en les fermant certains jours. "Nous sommes effectivement inquiets des arbitrages que les mairies pourraient opérer en ce sens vis-à-vis des salles, comme elles le font déjà avec les piscines par exemple", nous confiait ainsi, mi-octobre, Gautier Labrusse, président du GNCR. S'y ajoute, en parallèle, une très probable réduction de l'éclairage public dans de nombreuses villes, qui pourrait décourager certains spectateurs de se rendre au cinéma si leurs abords venaient à ne plus être éclairés passés une certaine heure.

Autre risque, pointé par plusieurs organisations de salles art et essai : que les films de la diversité soient les premiers impactés par ces suppressions. "Certains de nos adhérents nous ont déjà indiqué qu'ils seront contraints d'enlever des séances. Notre crainte est que, pour les cinémas à la programmation mixte, les séances supprimées soient avant tout celles qui sont dédiées à l'art et essai. Cette crise énergétique risque, aussi, de porter atteinte à la diversité", nous confiait ainsi, mi-octobre, Guillaume Bachy, président de l'Afcae. "Si le nombre de séances diminue, ce sont les 'moins fortes' qui seront supprimées, donc celles des films de la diversité. Ce sera à contrecoeur, mais au regard de la fréquentation actuelle, nous n'aurons pas le choix", confirme à son échelle Jean-Marc Carpels. Bien que différente par l'ampleur, cette – très probable – réduction d'amplitude horaire n'est pas pour autant une nouveauté. Depuis la réouverture des salles, une multitude d'entre elles ont, en effet, diminué leur nombre de séances proposées, en réaction à une fréquentation parfois très en deçà des résultats pré-Covid. Le phénomène a toutefois pris une tournure différente au cours de l'été, sous les effets conjugués d'une chute des entrées estivales et de températures historiquement chaudes, le tout couplé, évidemment, à une hausse progressive des coûts de l'énergie. En témoigne le cas du Ciné Centre de Dreux (Eure-et-Loir), resté portes closes chaque lundi de mi-juillet à mi-octobre. "De nombreuses séances n'attirant plus beaucoup de monde, nous nous sommes interrogés sur nos horaires d'ouverture. Parallèlement, au regard de la conjoncture actuelle, nous avons décidé de prendre à bras-le-corps notre consommation électrique, dans une logique d'économie mais aussi de sobriété énergétique. C'est de tout cela qu'a découlé notre décision de fermer le lundi", explique Anne-Claire Brunet, exploitante, avec Laurent Brunet, du multiplexe de neuf écrans. Et cette dernière de relever "un véritable impact durant le mois d'août", au cours duquel l'établissement a réduit de 20% ses dépenses d'électricité.

### DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette crise énergétique, combinée à une sensibilisation croissante du secteur depuis plusieurs années, a en effet conduit nombre d'exploitants à s'inscrire plus en avant dans une dynamique de sobriété énergétique. Autrement dit, à adopter des mesures et pratiques permettant de réduire leur consommation d'électricité et/ou de gaz, dont de nombreux exemples sont notamment listés dans la charte des cinémas pour la sobriété énergétique de la FNCF. "Cette réalité (la flambée des coûts de l'énergie, *Ndlr*) va tous nous percuter dans les 12 mois qui viennent, je ne vois pas comment les prix pourraient baisser d'un coup, signale Marie-Christine Désandré. Cela doit donc tous nous inciter à faire de réels efforts. Chez Cinéo, nous travaillons déjà sur la suite, c'est-à-dire la manière de repenser nos exploitations dans une logique de transition écologique." Le groupement planche ainsi sur des formations à destination de ses adhérents, mais aussi sur sa propre "charte d'engagement écoresponsable", dont la publication est imminente. Elle proposera "plusieurs niveaux d'engagement différents pour nos adhérents", avec des "actions écologiques et économiques" à mettre en place. "Aujourd'hui, la meilleure solution est de prendre le problème en amont afin de faire



Le Ciné Centre de Dreux a fermé ses portes le lundi de mi-juillet à mi-octobre, en réaction à une fréquentation chancelante et dans une logique d'économie d'énergie.



Le futur cinéma Utopia de Pont-Sainte-Marie se présente comme le premier cinéma 100% écologique.

« Aujourd'hui, la meilleure solution est de prendre le problème en amont afin de faire des économies d'énergie, tout en cherchant des financements [pour opérer une véritable transition écologique et énergétique]. »

Marie-Christine Désandré

des économies d'énergie, tout en cherchant parallèlement des financements», renchérit Marie-Christine Désandré. L'épineuse question du financement revêt, en effet, un caractère crucial. Outre les opérations de modernisation et de rénovation inhérentes à la vie d'un cinéma, les prochaines années vont exiger des investissements conséquents pour que les salles puissent opérer une véritable transition écologique et énergétique, qui plus est après deux ans et demi d'une crise ayant mis à mal la fréquentation et la trésorerie des exploitants. Selon Cédric Aubry, "l'investissement macroéconomique" nécessaire à l'ensemble du secteur pour aboutir à cette transition écologique s'élèverait, ainsi, à 500 M€ environ. D'où la nécessité, selon les exploitants contactés, d'un accompagnement des pouvoirs publics. Premier chantier, et de taille: le passage du parc à la projection laser (dont le coût a baissé ces dernières années mais reste loin d'être négligeable), deux fois moins consommatrice d'énergie que la projection xénon. Beaucoup ont d'ailleurs entamé ce basculement, en particulier chez les circuits. Les Cinémas Pathé Gaumont envisageant même un passage complet vers le laser d'ici deux à trois ans. Autre axe essentiel: la rénovation énergétique. Outre la problématique centrale de l'isolation, source majeure de déperdition thermique lorsqu'elle est insuffisante, chauffage, ventilation et climatisation (CVC) vont, eux aussi, nécessiter des aménagements importants à l'avenir. D'autant que, selon le Diagnostic énergétique des salles dévoilé par le CNC en juin (cf. FF n°4024), le poste CVC concentre à lui seul plus des deux tiers de la consommation énergétique d'un cinéma. Ces changements sont d'autant plus importants que les salles ont face à elles un calendrier réglementaire exigeant. Selon le décret tertiaire de 2019, l'ensemble des bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> à usage tertiaire – soit,

selon le CNC, plus de la moitié des 2 000 cinémas français, totalisant environ 95% de la fréquentation nationale – devront en effet réduire leur consommation d'énergie de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050, par rapport à une année de référence à choisir ne pouvant être antérieure à 2010. Au-delà des nombreuses transformations à entreprendre au sein des lieux déjà existants, c'est à la conception même des salles qu'il convient de réfléchir en profondeur. "Il y a longtemps que nous aurions dû nous pencher sur des bâtiments mieux isolés, mieux orientés", insiste Marie-Christine Désandré, par ailleurs très investie, comme un nombre croissant de salles, dans les énergies renouvelables. Une préoccupation bien intégrée par le futur Utopia de Pont-Sainte-Marie, qui ouvrira début décembre à côté de Troyes. Développé par Anne Faucon, ce complexe de quatre écrans se présente comme "le premier cinéma 100% écologique", avec structure en bois, panneaux photovoltaïques, isolation en paille, projecteurs laser ou encore... toilettes sèches. Un modèle pour la salle de demain? ♦

Dossier finalisé le 10 novembre.

La FNCF a présenté à Deauville une charte recensant de nombreuses recommandations visant à faire "des économies immédiates" d'électricité et de gaz.



© IFC/CHRISTOPHE PERIN



## Une charte de sobriété énergétique pour les cinémas

Recenser "des mesures simples et pratiques permettant de faire des économies immédiates d'électricité et de gaz". Tel est l'objectif de la charte des cinémas pour la sobriété énergétique, dévoilée par la FNCF lors de son congrès mi-septembre. Parmi ses recommandations, figurent pêle-mêle: l'extinction des enseignes des cinémas lorsqu'ils ne sont pas ouverts ainsi que des lumières des salles – et leurs projecteurs – et des circulations lorsque le public n'y est pas présent, le chauffage maximal à 19° C ou encore l'arrêt de la climatisation lorsqu'il fait moins de 26° C dehors. La fédération appelle également ses adhérents à réguler leurs horaires d'ouverture en fonction des flux de public, mais aussi à nommer un "réfèrent énergie" dans chaque cinéma. La FNCF précise, en outre, qu'elle a mis en place un groupe de travail visant à "optimiser toutes les pratiques et solutions techniques permettant de réduire la consommation d'énergie, et s'est engagée dans un examen des mesures qui permettront une réduction de la consommation d'énergie à long terme tels que la projection laser, l'automatisation des processus de chauffage et de climatisation, l'éclairage ou des méthodes de construction et un fonctionnement encore plus respectueux de l'environnement". Rappelons que l'énergie représente, traditionnellement, entre 3% (pour les établissements les plus vertueux et/ou récents) et 10% (pour les plus anciens et/ou énergivores) des dépenses d'un cinéma. Des chiffres qui, évidemment, ont quelque peu évolué depuis la flambée des prix... K. B.

www.fnconf.com  
Le détail des préconisations.

# VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

